



Communauté
de communes
**LACQ-
ORTHEZ**

**DECISION DU PRESIDENT PRISE PAR DELEGATION
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ**

Le Président :

Vu la délibération du 22 mai 2014 par laquelle le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez l'a chargé, par délégation et pour la durée de son mandat, de prendre les décisions prévues à l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, dans les limites des compétences de la communauté de communes,

Vu la demande formulée par La Nef des sciences, Centre labellisé Science & Culture, Innovation basé à Mulhouse d'utiliser des photos du fond de Claude Roux, appartenant à la CCLO pour l'exposition itinérante sur la thématique du patrimoine industriel réalisée dans le cadre d'un projet lauréat des investissements d'avenir, qui a pour objectif la diffusion de la culture scientifique dans les territoires ruraux.

DECIDE

Article 1 : de conclure avec La Nef des Sciences, une convention de cession gratuite de droits d'auteur. La cession de droit au bénéfice de La Nef des Sciences comprend le droit de reproduction sur les supports de l'exposition et des supports papier et numérique de promotion de cette exposition.

Les photos pourront être utilisées uniquement par La Nef des sciences et elle seule. Si un cliché est utilisé par un autre tiers, la CCLO devra être consultée pour négociation.

La présente cession est consentie pour le monde entier et pour une durée de 5 ans.

Fait à Mourenx, le 4 mai 2017



Jacques CASSIAU-HAURIE



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 06/06/2017
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 06/06/2017